

REPRISE DE CONTRAT DE LIVRAISON D'EAU

1 Données de raccordement	2 Données de reprise	3 Propriétaire
Adresse de livraison : Numéro de compteur : ID du service :	Date de reprise : <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Le nouveau client devient ou est le propriétaire : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Index du compteur : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input checked="" type="text"/> <input checked="" type="text"/> Inoccupé après reprise : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Compte client chez De Watergroep : Nom : Rue : No : Boîte : ... Code postal : Commune : Tél./GSM : Fax : E-mail :
Ce formulaire est uniquement valable pour cette adresse.		
4a Client sortant	5 Nouveau client	Veillez joindre une copie de la carte d'identité.
Compte client : Nom tel que mentionné sur la facture : Tél. : GSM : Fax : Numéro de registre national : IBAN <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> E-mail :	Compte client : Nom + prénom ou nom de l'entreprise pour une personne morale : Adresse précédente : Rue : No : Boîte : .. Code postal : Commune : Coordonnées actuelles : Tél. : GSM : Numéro de registre national : E-mail : Nombre d'unités d'habitation : IBAN : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nombre d'habitants domiciliés : Informations complémentaires : Consommation domestique : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Assujetti à la TVA : <input type="checkbox"/> Profession libérale : No de TVA : Forme juridique : Contact : Numéro d'entreprise : Adresse de facturation (si différente de l'adresse de livraison) : Rue : No : Boîte : .. Code postal : Commune :	
4b Nouvelle adresse du client sortant		
Le décompte final sera envoyé à cette adresse. Rue : No : Boîte : ... Code postal : Commune :		
6 Client sortant	Pour accord	Nouveau client
Le soussigné a pris connaissance des conditions générales de livraison telles que mentionnées dans le règlement de vente d'eau. Nom en lettres capitales : Date : <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Lu et approuvé. SIGNATURE :	Le soussigné a pris connaissance des conditions générales de livraison telles que mentionnées dans le règlement de vente d'eau. Nom en lettres capitales : Date : <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Lu et approuvé. SIGNATURE :	

Informations importantes pour les clients

Tarifs

Rendez-vous sur notre site Web à la page www.dewatergroep.be/tarieven pour consulter toutes les informations tarifaires.

Payez à temps et évitez les frais !

Payez vos factures avant la date d'échéance pour **éviter** que **des frais de relance** vous soient facturés. Si votre facture reste impayée ou qu'elle n'est que partiellement réglée à la date d'échéance, De Watergroep envoie automatiquement une relance. Cette démarche est facturée 7,50 euros par De Watergroep.

En cas de non-paiement après cette relance, une mise en demeure de 15 euros vous est envoyée. Tous les frais de recouvrement, de quelque nature que ce soit, sont à la charge de la personne en défaut de paiement. Le solde impayé est automatiquement augmenté de l'intérêt légal. Cet intérêt commence à courir à compter de la date de mise en demeure jusqu'au jour du paiement inclus. En cas de recouvrement des dettes par un bureau de recouvrement désigné par De Watergroep, le solde résiduel sera majoré d'une indemnité à concurrence de 10 % sur le montant dû des factures, avec un minimum de 37,50 euros et un maximum de 1 250 euros. En cas de non-paiement, la distribution d'eau peut être interrompue, le cas échéant, après une procédure devant la commission consultative locale.

Vous éprouvez des difficultés pour payer votre facture d'eau ? Contactez De Watergroep en vue d'établir un plan d'apurement des arriérés. Vous pouvez également demander un plan d'apurement par l'intermédiaire du CPAS de votre commune ou d'une institution agréée de médiation de dettes.

Vous allez déménager ?

Si vous déménagez, vous êtes tenu d'en informer De Watergroep par écrit et en temps voulu, c'est-à-dire avant votre déménagement. Pour ce faire, utilisez le **formulaire de déménagement** que vous pouvez télécharger sur notre site Web à l'adresse www.dewatergroep.be/overname. Vous pouvez également demander le formulaire à l'adresse de contact figurant au recto de cette facture.

Tant que vous n'aurez pas notifié votre déménagement par écrit à De Watergroep, vous demeurez redevable de tous les frais et de l'éventuelle consommation liés au contrat et les factures seront toujours envoyées à votre nom. Votre déménagement ne sera réellement terminé que lorsque vous aurez reçu le décompte final de De Watergroep. Conseil : occupez-vous vous-même des formalités liées à votre déménagement.

Règlement de vente d'eau

Le règlement général de vente d'eau et le règlement spécifique de vente d'eau de De Watergroep exposent tous les droits et obligations de De Watergroep et de ses clients. Vous pouvez consulter ces règlements sur notre site Web à l'adresse www.dewatergroep.be/waterverkoopreglement ou demander qu'on vous les envoie à l'adresse de contact figurant au recto de cette facture.

Vos données ne sont pas correctes ?

Votre nom ou votre adresse ne sont pas mentionnés correctement sur la facture ? Signalez-le au plus vite à De Watergroep. Mentionnez lors de chaque contact votre compte client et le numéro de la facture. Vos données à caractère personnel sont traitées conformément à la législation sur la protection de la vie privée.

**Conseil : relevez régulièrement votre compteur d'eau.
Vous détecterez rapidement d'éventuelles fuites et éviterez ainsi des factures élevées.
Retrouvez plus de conseils sur www.dewatergroep.be.**